

5.00 crédits

30.0 h + 6.0 h

Q2


Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !

Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Casini Annalisa ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Théories psychosociales et organisationnelles traitant (1) des liens entre les conditions de travail et le bien-être (santé mentale et physique, stress, burnout, harcèlement) ; (2) du rôle joué par des variables situationnelles et individuelles (3) des processus psychosociaux développés par les travailleurs pour contrôler le stress professionnel - Stratégies de recueil de données et des instruments de mesure destinés à mettre en évidence tant les conditions de travail que les variables de santé - Analyse des politiques et des pratiques de prévention et de prévention du stress professionnel - Travail d'application sur le terrain réalisé par les étudiants
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Le cours vise à amener les étudiants à être capables de développer une analyse scientifique du bien-être au travail afin d'une part d'en comprendre les processus organisationnels et psychosociaux, et d'autre part de proposer des pistes de prévention et d'intervention.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><u>1e session</u> L'évaluation consistera en un travail effectué en duo (ou trio, le cas échéant). Celle-ci consistera en l'élaboration d'un protocole comprenant une analyse des risques en entreprise ainsi qu'une intervention visant l'amélioration de la santé au travail. La note individuelle de chaque membre du duo sera pondérée en fonction des contributions auto-déclarée de chacun-e après concertation entre les deux parties.</p> <p><u>Rattrapage éventuel/2e session</u> En cas d'absence lors de la dernière séance du cours, l'étudiant-e devra réaliser un travail individuel identique à celui qui aurait dû être réalisé en première session.</p>
Méthodes d'enseignement	Une panoplie de méthodes pédagogiques sera déployée allant du cour ex-cathedra aux méthodes plus participative (e.g., serious game, discussion en groupe, etc.) et les (auto)évaluations formatives
Contenu	<p>En partant de la législation belge sur le bien-être au travail et ses principes fondamentaux, le cours passera en revue les risques psychosociaux (l'organisation du travail, le contenu du travail, les conditions de travail, les conditions de vie au travail et les relations au travail) ainsi que leur conséquences potentielles (stress, burnout, etc.). Pour ce faire la littérature scientifique portant sur théories et modèles les plus récents sera mobilisée. Une attention particulière sera portée aux les concepts de prévention des risques professionnels, promotion de la santé au travail et inégalités sociales de santé au travail. Ce socle de connaissance sera in fine exploité afin d'expliciter les méthodes et les démarches utiles dans l'élaboration d' une analyse des risques en entreprises ainsi qu'une intervention visant l'amélioration de la santé au travail.</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiant-es à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA.1. Maîtriser et articuler des savoirs disciplinaires et des modèles théoriques dans le champ social, politique, économique, ou culturel afin d'éclairer les questions du vivre ensemble, de la cohésion et de la justice sociale • AA.2. Analyser des situations problématiques concrètes, relatives à des questions économiques et sociales de la société contemporaine, sous différents angles disciplinaires en sciences humaines, élaborer des stratégies d'innovation et de transformation, formuler des propositions de réponses et/ou d'actions concrètes et contextualisées. • AA.3. Concevoir et réaliser un travail de recherche, mettant en œuvre une démarche scientifique et une méthodologie rigoureuse, pour définir et approfondir une problématique dans le champ social, politique, économique ou culturel. • AA.4. Adopter une posture distanciée et faire preuve de réflexivité en regard de ses propres expériences et en empruntant des angles d'approches différentes pour analyser des problématiques du champ social, politique, économique ou culturel.

	<ul style="list-style-type: none"> • AA.5. Anticiper les mutations sociétales dans une perspective d'action et de changement • AA.6. Mobiliser des compétences transversales (logique de développement continu, communication, travail en équipe, prise de responsabilité, compétences de transfert) indispensables pour concevoir et conduire avec efficacité des actions dans le champ social, politique, économique, ou culturel.
Ressources en ligne	Différents articles et documents électroniques seront mis à disposition via Moodle et Teams
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Gollac, M. & Volkoff, S. (2006). La santé au travail et ses masques. <i>Actes de la recherche en sciences sociales</i>, no 163(3), 4-17. doi:10.3917/arss.163.0004. • SPF Emploi, DG Humanisation du travail, Travail et Concertation sociale (2006). Le stress au travail facteurs de risques, évaluation et prévention • Vandenbrande et al. (2012). Qualité du travail et de l'emploi en Belgique. HIVA-KU Leuven: Louvain. • Volkoff, S. & Thébaud-Mony, A. (2000). 22. Santé au travail : l'inégalité des parcours. Dans : Didier Fassin éd., <i>Les inégalités sociales de santé</i> (pp. 349-361). Paris: La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2000.01.0349
Faculté ou entité en charge:	OPES

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en politique économique et sociale (horaire décalé)	OPES2M	5		